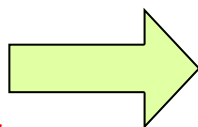


**À TOUTES LES ENTREPRISES
ADHÉRENTES À LA CIBTP CAISSE
DU SUD-OUEST**

**BAISSE DU TAUX D'APPEL
DE LA COTISATION CONGÉS PAYÉS À
COMPTER DU 1er JANVIER 2019**

Le conseil d'administration de la CIBTP caisse du Sud-Ouest a voté à l'unanimité une baisse de son taux d'appel de cotisation lors de sa séance du 30 novembre dernier.

~~20,50 %~~



19,90 %

Attention cette baisse intervenant à partir du 1er janvier 2019, les premières déclarations de salaires impactées seront celles de janvier 2019 et du premier trimestre 2019.

Pour en savoir +

<http://www.cibtp-sud-ouest.fr/>

Bonnes fêtes de fin d'année.

